

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 07 juillet 2025
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le SEPT du mois de JUILLET à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 juin 2025.

Présents : Mme VANNI et Messieurs FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER
M. CORRADI à M. SCHWEIZER

Membres absents excusés : Mme LAMARQUE et M. MULLER

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY et Mmes SALIOU et LIEBGOTT

Le **Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 12 mai 2025.

DB 2025-68 - Campagne d'isolation thermique - Attribution des subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 6 500 €.

DB 2025-69 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 1 640 €.

DB 2025-70 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Volet copropriétés - Attribution d'une subvention à la copropriété « Les Corvées » sise à ROMBAS - 8-14 rue Paul Verlaine

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de verser une subvention de 513 € à la copropriété Les Corvées sise 8-14 rue Paul Verlaine à Rombas pour leurs travaux de reprise de fissures,
- Et DÉCIDE de verser une subvention de 1 100 € à la copropriété Les Corvées sise 8-14 rue Paul Verlaine à Rombas pour la pose d'interphones.

DB 2025-71 - Création et balisage de nouveaux itinéraires de promenade et de randonnée - Convention avec le Club Vosgien

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer une convention avec le Club Vosgien de la Vallée de l'Orne pour la période 2025-2026, dans le cadre de la création et le balisage de nouveaux itinéraires de promenade et de randonnée,
- APPROUVE le principe d'attribution de la subvention sur la base d'un tarif forfaitaire de 125 €/kilomètre, soit un montant maximal de 17 625 € pour 141 km,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention.

DB 2025-72 - Adhésion à « La cravate solidaire »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle à l'association « La Cravate Solidaire »,
- ACCEPTE le paiement d'une cotisation annuelle de 50 €,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat à passer avec cette association.

DB 2025-73 - Relais Petite Enfance - Projet de fonctionnement 2026-2031 - Validation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le projet de fonctionnement 2026-2031 du Relais Petite Enfance de la CCPOM,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer le projet de fonctionnement ainsi que l'ensemble des documents y afférents.

DB 2025-74 - Construction d'une crèche multi accueil à Moyeuvre-Grande - Travaux - Attribution des marchés

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir, pour les lots travaux de construction d'une crèche multi accueil à Moyeuvre-Grande, les offres présentées par les entreprises suivantes :

N° LOTS	LOTS	ENTREPRISES RETENUES	OFFRES RETENUES	
			€ HT	€ TTC
1	VRD - ESPACES VERTS	EUROVIA Alsace Lorraine	388 624,18	466 349,02
2	GROSCEUVRE	SDM Construction	313 962,50	376 755,00
3	OSSATURE BOIS - CHARPENTE BOIS ET METAL	SANS SUITE ET A RELANCER		
4	COUVERTURE - ETANCHEITE	MEILLEUR HABITAT	153 106,50	183 727,80
5	MENUISERIES EXTERIEURES	LEFEVRE SAS	80 570,00	96 684,00
6	RAVALEMENT DE FACADES	AYRIKAN FACADES	55 346,40	66 415,68
7	PLATRIERIE	SARL TECHNI-PLAFOND	129 505,00	155 406,00
8	MENUISERIES INTERIEURES	SARL PFIRSCH ROBERT ET FILS	101 402,00	121 682,40
9	ELECTRICITE	SARL COME	164 439,53	197 327,44
10	CHAFFAGE - VMC - PLOMBERIE - SANITAIRE	LORRAINE ENR	282 508,00	339 009,60
11	SOLS SOUPLES - PEINTURE	DEBRA	36 051,00	43 261,20
12	SOLS DURS - FAIENCES	SARL LESSERTEUR	25 470,80	30 564,96
13	EQUIPEMENTS DE CUISINE	TECHNAL DISTRIBUTION	15 791,67	18 950,00
TOTAL			1 746 777,58	2 096 133,10

Etant précisé :

- que pour le Lot N° 01 « VRD Espaces verts », la prestation supplémentaire N°1 (Plus-value béton désactivé en lieu et place de la guine concernant le cheminement accès piétons) proposée à 7 520,00 € HT, soit 9 024,00 € TTC ainsi que la prestation supplémentaire N°2 (Plus-value pavé drainant sur les places de parking en lieu et place de la guine) proposée à 5 808,00 € HT, soit 6 969,60 € TTC sont retenues et inscrites dans le tableau ci-dessus,
 - Et que pour le Lot N° 08 « Menuiseries intérieures bois », la prestation supplémentaire N°4 (Plus-value estrade dans la salle de motricité) proposée à 11 723,00 € HT, soit 14 067,60 € TTC est retenue et inscrite dans le tableau ci-dessus,
- DÉCIDE de ne pas donner suite au Lot N°3 Charpente bois / métal en raison d'offres comprises entre + 25,69 % et + 67,69 % au-dessus de l'estimation (314 220,00 € HT pour le moins disant par rapport au 250 000,00 € HT de l'estimation) et de relancer une consultation sur ce lot.
 - Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement des différents lots attribués dans le cadre de ce marché.

DB 2025-75 – Fonds vert local – Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que les maires des communes concernées n'ont pas pris part au vote de la subvention attribuée à leur commune,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 46 650 € HT, à la ville Montois-la-Montagne, pour son projet de végétalisation de la cour d'école, dans le cadre du Fonds Vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 34 807,16 € HT, à la ville de Rosselange, pour son projet de requalification de l'éclairage public, dans le cadre du Fonds Vert local,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2025-76 - Fourniture de gaz pour la période 2026/2029 – Constitution d'un groupement de commande entre la Communauté de Communes et ses communes membres

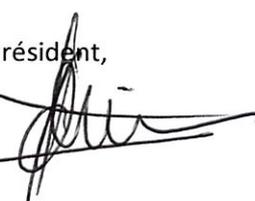
Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la constitution d'un groupement de commandes entre la CCPOM et dix de ses communes membres (Amnéville, Bronvaux, Clouange, Marange-Silvange, Moyeuve-Grande, Moyeuve-Petite, Pierrevillers, Rombas, Rosselange et Sainte-Marie-Aux-Chênes) à compter du 1^{er} janvier 2026, pour l'achat de gaz naturel entre 2026 et 2029,
- VALIDE le projet de convention constitutive à passer et présenté,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette convention.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h35.

Le Président,

Lionel FOURNIER

